



ANNEXE I Demande de pouvoir

Vous devez compléter ce formulaire :

- **si vous souhaitez assister à l’AG de Gemalto du 19 mai 2010 et voter en personne, ou**
- **si vous souhaitez désigner un mandataire pour vous représenter et voter en votre nom à l’AG de Gemalto du 19 mai 2010**

L’Assemblée générale annuelle des actionnaires («AG») de Gemalto N.V. (« Gemalto ») se tiendra au Sheraton, Aéroport d’Amsterdam, Hôtel et centre de Conférence, Schiphol Boulevard 101, 1118 BG, Aéroport de Schiphol, Pays-Bas, le mercredi 19 mai 2010 à 10 heures (heure locale).

L’actionnaire soussigné,

(nom).....

(adresse).....

(légalement représenté par).....

(numéro de compte avec titulaire du compte ou intermédiaire).....

(coordonnées du titulaire du compte ou intermédiaire).....

(numéro de téléphone du titulaire ou intermédiaire).....

ci-après dénommé “l’actionnaire”, agissant en sa capacité de détenteur de (nombre)..... actions de Gemalto N.V.,

(* *Merci de cocher ci-dessous la case appropriée*)

assistera et votera à l’AG de Gemalto du 19 mai 2010.

autorise:

(nom).....

(adresse).....

(pays).....

à représenter l’actionnaire et à voter les actions en son nom à l’AG du 19 mai 2010.

Par la présente, l’actionnaire demande à Euroclear France S.A. d’émettre un pouvoir permettant à l’actionnaire ou à son mandataire de voter pour ses actions à l’AG de Gemalto du 19 mai 2010.

L’actionnaire s’engage par la présente à détenir ses actions en date du 21 avril 2010, date d’enregistrement («Record Date»).

(Veuillez noter que vos actions n’ont pas besoin d’être bloqués jusqu’à l’AG du 19 mai 2010)

Signature:.....

Lieu:.....

Date:.....

Ce formulaire doit être reçu par la banque ou l’intermédiaire au plus tard le 14 mai 2010.

Ce formulaire doit être reçu par la banque ou l’intermédiaire au plus tard le 14 mai 2010.

ANNEXE II Formulaire d'instructions de vote

Vous devez compléter ce formulaire si vous souhaitez fournir vos instructions de vote à Euroclear France S.A.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires («AG») de Gemalto N.V. («Gemalto») se tiendra au Sheraton, Aéroport d'Amsterdam, Hôtel et centre de Conférence, Schiphol Boulevard 101, 1118 BG, Aéroport de Schiphol, Pays-Bas, le mercredi 19 mai 2010 à 10 heures (heure locale).

L'actionnaire soussigné,

(nom).....
 (adresse).....
 (légalement représenté par).....
 (numéro de compte avec titulaire ou intermédiaire).....
 (coordonnées du titulaire ou intermédiaire).....
 (numéro de téléphone du titulaire ou intermédiaire).....

ci-après dénommé "l'actionnaire", agissant en sa capacité de détenteur de (nombre) actions de Gemalto N.V., autorise par la présente Euroclear France S.A. à voter sur les résolutions à l'ordre du jour de l'AG comme défini ci-dessous

No.	Ordre du jour	Pour	Contre	Abstention
4.	Approbation des comptes annuels 2009 (résolution)			
5b.	Proposition de distribution d'un dividende en espèces de 0,25 euro par action pour l'exercice 2009 (résolution)			
6a.	Quitus au Directeur Général pour le bon accomplissement de sa mission au titre de l'exercice 2009 (résolution)			
6b.	Quitus aux membres non dirigeants du Conseil d'administration pour le bon accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2009 (résolution)			
7.	Nomination de Monsieur Philippe Alfroid en tant que membre non dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2014 (résolution)			
8.	Renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration en vue du rachat d'actions propres (résolution)			
9.	Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Accountants N.V. en qualité de commissaire aux comptes pour l'exercice 2010 (résolution)			

Merci de noter qu'en l'absence d'instruction de vote, Euroclear France S.A. votera pour les actions détenues par l'actionnaire conformément aux recommandations du Conseil d'administration de Gemalto, qui recommande un vote en faveur de chacune des résolutions de l'ordre du jour listées ci-dessus.

L'actionnaire s'engage par la présente à détenir ses actions le 21 avril 2010, date d'enregistrement («Record Date»). **(Veuillez noter que vos titres n'ont pas besoin d'être bloqués jusqu'à l'AG du 19 mai 2010)**

Signature:
 Lieu:
 Date:

Ce formulaire doit être reçu par la banque ou l'intermédiaire au plus tard le 14 mai 2010.